

Bref Eco

Presse régionale économique - www.brefeco.com – 27/06/2018

Innovation Drôme - Electronique

brefECO

INNOVATION

DROME → ÉLECTRONIQUE

IPM France s'attaque à l'export grâce à sa dernière borne

Présent à Barcelone au dernier Mobile World Congress dédié aux opérateurs mobiles, le concepteur et fabricant romain de bornes interactives IPM France y a pris ses premiers contacts pour se lancer véritablement à l'export. La société drômoise, qui n'y réalisera encore cette année que moins de 3 % de ses 17,5 millions d'euros de chiffre d'affaires attendu, veut en effet y atteindre, dès 2020, la barre des 30 % en ciblant tout particulièrement l'Europe et les opérateurs télécoms auxquels elle pourrait fournir ses bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution de cartes SIM.

Commercialisation prochaine. Pour ce faire, elle va pouvoir s'appuyer sur sa nouvelle borne EK 5000 (EasyKiosk). Très compacte, cette dernière, qui en est au stade du prototype, sera commercialisée à partir de la fin de cette année et intéressera les opérateurs télécoms en raison de l'intégration de la fonction de distribution :

« *L'étroitesse du marché domestique nous oblige à aller à l'international si nous voulons*

nous maintenir de manière pérenne autour de la barre des 20 millions d'euros de chiffre d'affaires voire plus et assurer l'emploi d'une cinquantaine de personnes en interne et d'environ 150 en sous-traitance », explique Guy Daumas, Pdg de l'entreprise.

Labellisée Pass French Tech. En une décennie, IPM France a réussi à se hisser parmi les principaux acteurs français de sa spécialité. Une réussite qui lui a valu l'attribution, en mai dernier, du label Pass French Tech qu'elle doit à la fois à sa forte capacité d'innovation (elle consacre bon an mal an de 5 % à 10 % de son chiffre d'affaires à la R & D) et à l'élargissement constant de sa clientèle et de son offre autour de services globaux et personnalisés. Des arguments qui lui ont permis de décrocher ou d'honorer depuis le début de cette année des contrats auprès aussi bien de la Française des Jeux que de la Société générale, de la CNAF, de Rhônexpress, d'Océane, et encore de cinq éditeurs de logiciels dans le domaine de la santé. **IP.-M.V.**

IPM FRANCE

Pdg : Guy Daumas ; Siège : Romans-sur-Isère ; CA (prév.) 2018 : 17,5 M€ dont 5 à 10 % investis en R & D ; Effectif : environ 50 personnes.